



VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES ET DES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Deuxième avis est par les présentes donné par la soussignée, greffière par intérim de la Ville de Candiac, qu'en vertu de sa résolution 17-09-07 adoptée le 18 septembre 2017, le conseil municipal a ordonné que les immeubles pour lesquels des taxes et droits de mutations immobilières exigibles en 2015 n'ont pas été payés, en tout ou en partie, soient vendus à l'enchère publique pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et autres créances assimilées à des taxes, ainsi que des intérêts et frais dus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Cette vente aura lieu à l'hôtel de ville, 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, le mercredi 29 novembre 2017 à 10 h 30.

Ces immeubles seront vendus avec les bâtisses et dépendances dessus construites et sujets à toutes les servitudes actives et passives pouvant les affecter.

De plus, le propriétaire dont l'immeuble sera ainsi vendu pourra, en tout temps durant l'année qui suit la date de l'adjudication, racheter l'immeuble vendu.

Lors de cette vente, seuls les paiements comptants, par chèque certifié ou par un effet de paiement offrant les mêmes garanties, seront acceptés.

De plus, la Ville percevra les taxes de vente fédérale et provinciale, si applicables, lors de la tenue de la vente pour défaut de paiement des taxes.

Enfin, l'adjudicataire devra produire les documents suivants :

Personne physique : - document avec photo attestant de son identité, de la date et du lieu de sa naissance (permis de conduire, carte d'assurance maladie ou passeport)

- procuration si elle veut enchérir pour une autre personne physique

Personne morale : - copie de son certificat de constitution

- copie de la dernière déclaration annuelle produite auprès du Registraire des entreprises (compagnie provinciale) ou le dernier rapport annuel produit auprès d'Industrie Canada (compagnie fédérale)

- résolution indiquant le nom du représentant autorisé à enchérir, pour la personne morale, lors de la vente

Circonscription foncière de Laprairie

Propriétaire	Numéros de lots	Matricule et adresse
Daniel Lajoie	2 093 426 cadastre du Québec	0226-58-2293-8-000-0000 63, avenue Georges
Lorence Mbouyo-Nansi	4 239 082 cadastre du Québec	0226-66-4927-2-000-0000 36, rue Flaubert
France Lei Miao	2 092 471 cadastre du Québec	0228-36-7919-5-000-0000 15, place Mercier
Jean-Paul Côté	2 092 697 cadastre du Québec	0228-44-2945-9-000-0000 56, place Jason
Danielle Déry	2 092 482 cadastre du Québec	0228-55-4244-1-000-0000 11, chemin Saint-François-Xavier
Wendy Garrido	2 093 664 cadastre du Québec	0327-04-8549-7-000-0000 36, place Hamilton
Patrice Walton	2 094 050 cadastre du Québec	0329-11-0647-8-000-0000 10, rue de Lausanne

Isabelita Catalina Reyes-Parr	2 094 495, 2 094 498, 2 094 499, et 2 094 506 cadastre du Québec	0428-29-5045-2-001-0005 16, avenue Papineau, appartement 5
----------------------------------	--	--

N.B. : les frais de cet avis sont à la charge des propriétaires concernés.

Donné à Candiac, ce 10 octobre 2017.

Johanne Corbeil
Greffière par intérim
Services juridiques